

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 7

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Le cyclisme dans l'armée française. — L'une des meilleures formules de défense nationale, qui semble être largement pratiquée en France, est celle d'utiliser, en guerre, toutes les spécialités du temps de paix. Cette formule a d'ailleurs été appliquée dans le conflit européen pour l'automobilisme et l'aviation. Aux dires du lieutenant-colonel français Mélois, elle le serait à l'avenir encore beaucoup plus, facilement applicable au cyclisme.

A notre époque, chacun sait aller à bicyclette. Mais le cyclisme militaire reste encore cependant, dans l'armée française, sous une forme embryonnaire. Pour un pays tel que la France, aux longues routes dont les côtes ne sont pas très prononcées, dans les départements du nord et du centre tout au moins, un cycliste fait facilement une étape triple de celle qu'accomplit un fantassin sac au dos. Le lieutenant-colonel Mélois préconise donc la création d'une infanterie deux ou trois fois plus mobile que celle d'aujourd'hui, en organisant un corps de fantassins-cyclistes, à côté du corps de cyclistes proprement dit.

* * *

Le commandant Gérard inventa en 1891 déjà, un type de bicyclette pliante ; mais cette dernière était assez difficile à porter et à plier, désagréable à monter, et pendant la marche à travers champs, par exemple, les parties repliées du cadre frappaient la nuque du soldat et paralysaient de ce fait ses mouvements.

Des recherches furent entreprises dans l'espoir de trouver un système meilleur, utilisable en campagne. En 1914, la section technique de l'infanterie étudia plusieurs projets, mais aucun, paraît-il, ne fut agréé. Le modèle Gérard fut maintenu en service.

Or, un nouveau modèle vient d'être conçu récemment par un officier, dont les longues recherches vont porter très probablement leurs fruits. Le pliage de cette nouvelle machine peut être accompli en moins d'une minute, et la remise en état ne demande guère plus de temps. Le poids de cet engin dépasse de 500 grammes le poids d'une bicyclette ordinaire. Pliée, elle est réduite au volume des deux roues superposées.

Pour de longues marches, elle repose aisément sur le dos du fantassin, à la place du sac ordinaire. Le but cherché serait donc atteint : l'invention d'une bicyclette pliante portable, pratique pour la troupe au combat, pour des aviateurs en atterrissage forcé à une certaine distance de tout secours, etc.

* * *

Le ministère de la guerre, après étude, donnerait un nouveau développement au cyclisme dans l'armée française. Grâce à cette invention, des projets de création de régiments de fantassins-cyclistes sont étudiés actuellement. Selon le lieutenant-colonel Mélois, la France pourrait ainsi, en cas de nouvelle mobilisation, disposer de cinq cent mille cyclistes, peut-être plus, qui donneraient à ces nouveaux corps de troupes une mobilité extrême.

Il sera intéressant de suivre le développement, peut-être prochain,

de ce projet et de se rendre compte si les autres armées européennes, dont le pays est également relativement plat, suivent l'exemple qui leur serait ainsi donné ¹.

Lieut. E. N.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LECTURES D'HISTOIRE

Les Alliés contre la Russie avant, pendant et après la guerre mondiale, par A. Zaïontchevsky, A. Anders, V. Egorief et E. Schvede, S. Loukirsky, A. Stahl, P. Bykoff, V. Novitzky, A. Bazarevsky, B. Zakharoff, C. M. Bentch-Brouevitch, A. Snessareff, F. Kostiaef, M. Svetchineff, N. Kakourine, Slachtcheff. Préface de Victor Margueritte. Grand in-8°, 392 pages. Paris 1926. André Delpeuch, éditeur.

La Grande guerre, relation de l'état-major russe : Concentration des armées. Premières opérations en Prusse orientale, en Galicie et en Pologne. (1^{er} août-24 novembre 1914). Traduit du russe par le

¹ Les lecteurs désireux de relier cette information aux expériences passées, pourront se reporter à la *Revue militaire suisse* de 1897, époque à laquelle le cyclisme militaire a vu le jour. La première mention fut faite dans la livraison de janvier de cette année-là, d'après une étude de l'ancienne *Revue du cercle militaire* qui proposait l'organisation d'unités cyclistes, dans l'opinion de l'auteur, des compagnies. La livraison de mars confirme que le cyclisme militaire est décidément à l'ordre du jour en France : « Jusqu'aux gendarmes qui demandent des bicyclettes », écrit, en les approuvant, l'ancien *Spectateur militaire*. La livraison de mai nous apprend qu'il est question de créer, en Angleterre, un corps de 600 volontaires cyclistes : « L'homme qui commanderait deux ou trois bataillons de cyclistes, un fort bataillon d'infanterie montée et un régiment de cavalerie pourvu de canons-revolvers, pourrait réaliser les projets les plus audacieux ». En août, le tour est à l'Allemagne : aux grandes manœuvres, on expérimentera l'adjonction de cyclistes à un corps de cavalerie. Et la livraison de mars de l'année suivante nous informe qu'en Italie on étudie la question de formations cyclistes à adjoindre aux régiments de bersagliers. Lire aussi *Le cyclisme militaire en Italie*, par le capitaine A. Fonjallaz, septembre 1905. Recherche analogue en Belgique, fait savoir la livraison de juillet 1898 : le régiment de carabiniers sera renforcé de deux compagnies cyclistes. La société anonyme *Belgica* fournira des machines pliantes, etc.

A côté de ces informations, on signale deux études détaillées, accompagnées de nombreuses illustrations : *Le cyclisme militaire*, par le lieutenant-colonel J. Repond (mai 1897), et une seconde, sans nom d'auteur : *Bicyclettes pliantes militaires*.

En ce qui concerne le début du cyclisme militaire en Suisse, on trouvera de nombreux et savoureux renseignements dans une étude *Le cyclisme militaire*, publiée par le capitaine P. Delessert, en octobre 1903. Il nous apprend que les tout premiers essais furent faits en 1888, à l'ancienne 8^e division, commandée par le colonel-divisionnaire Pfiffer. Celui-ci organisa « un petit détachement de cyclistes que, par prudence et par égard pour Sainte Opinion, l'on appela au service militaire en tenue civile ». Voir aussi : capitaine B. de Cérenville, *La question cycliste*, janvier et février 1910, et capitaine O. Schmidt, *L'instruction d'une compagnie cycliste*, février 1911.

Pour la bicyclette pliante Gérard, voir les photographies de l'article du lieutenant-colonel Repond.